

## GENAPPE

# Au Kingdom Festival, le belge sera roi

**Le Kingdom Festival entend célébrer notre belgitude :**

groupes, nourriture, boisson, rien que du belge. Date des festivités : le 21 juillet bien sûr.

• **Quentin COLETTE**

Ce samedi 21 juillet à Genappe, un nouveau festival musical verra le jour : le Kingdom festival. L'idée est de mettre en avant des artistes et groupes belges montant ainsi que de manger et boire local, bref de célébrer notre belgitude. Quoi de plus normal un jour de fête nationale !

Le Centre culturel de Genappe, le GAL (groupe d'action locale) du Pays des 4 Bras et la Maison des jeunes le Bug-1 sont à la manœuvre. Et pour une première, ils proposent une très belle affiche menée par Sonnifjord.

Ce groupe d'indie pop créé par la chanteuse Brainoise Maria-Lætitia Mattern a affiché complet aux Nuits du Botanique, à Bruxelles. Preuve de l'engouement qu'il arrive à susciter. « *La chanteuse s'est fait sa révolution à coups de mélodies pop fulgurantes,*



Alexandre de Terwangne

Sonnifjord, groupe emmené par la Brainoise Maria-Lætitia Mattern, est la tête d'affiche du Kingdom Festival.

*criblées de rythmiques explosives et dansantes* », notent les organisateurs.

Le rappeur Swing, membre du groupe L'Or du Commun, qui a lancé début d'année son projet solo, sera aussi de la partie. « *Son concert devrait attirer pas mal de jeunes.* »

DJ Sonar et sa barbe mobile – il a aménagé une vieille VW Caddy pour y installer ses platines, histoire de pouvoir jouer n'importe où ou presque –, et

Laurent VCG (house) complètent le programme.

**Festival « Backsafe »**

L'idée du festival vient de Cécile Voglaire, nouvelle chargée de mission au centre culturel pour le projet « Pays des 4 Bras ». « *Au centre culturel, ma mission étant de connecter les jeunes à leur territoire et leur permettre de se le réapproprier, nous avons misé sur des propositions musicales mais aussi gastronomiques pure-*

*ment belges* », indique-t-elle dans le dossier de presse. Et plus loin : « *Être citoyen, c'est aussi être conscient de son impact sur l'environnement, de l'importance de s'approvisionner via les circuits courts.* »

Les bières seront locales et les food trucks proposeront des produits belges. Le festival entend en outre réduire son empreinte écologique en utilisant des gobelets réutilisables et en aménageant des toilettes sèches. Les organisateurs soulignent

également que le festival est labellisé « Backsafe » par l'Agence wallonne pour la sécurité routière. Concrètement, de l'eau sera distribuée gratuitement pendant les festivités. Des navettes seront organisées pour se rendre et quitter le festival depuis Genappe, Villers-la-Ville et Les Bons Villers (Hainaut), soit les trois communes membres du GAL du Pays des 4 Bras (les horaires seront communiqués sur le site du festival [www.kingdomfestival.be](http://www.kingdomfestival.be)). Un stand de sensibilisation à la sécurité routière sera aussi installé sur le site.

**Entrée gratuite**

Le festival, qui vise les jeunes et les familles, se tient dans le jardin du 38, nom du Carrefour culturel de Genappe au 38, rue de Bruxelles. Ouverture du site à 18h. L'entrée est gratuite.

Et si le succès est au rendez-vous, les organisateurs pourraient ne pas fermer les portes du royaume et envisager une deuxième édition. À Genappe ou dans une des deux autres communes actives dans le GAL. ■

► Programmation : Swing (19h30-20h15) ; DJ Sonar et sa barbe mobile (20h15-21h) ; Sonnifjord (21h30-22h30) ; DJ Sonar et sa barbe mobile (22h30-00h30) ; Laurent VCG (00h30-2h).

## WATERLOO

## Le parcours sculptural s'étoffe

Une nouvelle œuvre est venue dernièrement enrichir le parcours sculptural de Waterloo, composé de bronzes installés sur des socles de pierre bleue aux quatre coins de l'entité. Il s'agit cette fois d'une œuvre de la sculptrice Béatrice Cols, ancienne waterlootoise, et intitulée *La Ronde*. Ce bronze représente trois enfants qui dansent en farandole en se tenant les mains.

L'œuvre a été installée dans le centre de la commune, près de la librairie Graffiti.

« *La jeunesse et les jeux sont deux thématiques que j'affectionne*, indique Béatrice Cols. *J'apprécie particulièrement l'insouciance des enfants en train de jouer en groupe ou qui font de la musique.* »

Béatrice Cols a débuté son activité artistique par la peinture à l'huile. Il y a huit ans, elle s'est tournée vers la sculpture, à laquelle elle se consacre désormais totalement, à tel point qu'elle n'a plus le temps de reprendre ses pinceaux. Béatrice Cols n'est pas une inconnue à Waterloo. Elle est déjà venue exposer ses œuvres en octobre 2016 à la galerie communale



Béatrice Cols vient d'offrir son bronze « La Ronde » à la Commune. Il est installé dans le centre de Waterloo.

des Écuries. En remerciement, elle avait décidé d'offrir l'une de ses réalisations à la Commune. Le choix de l'échevin de la Culture Yves Vander Cruysen s'est

porté sur *La Ronde*, œuvre qui agrémenterait désormais le centre-ville waterlootois. ■ **É.G.**

► Plus d'informations sur l'artiste sur le site <http://beatricecols.com>.

## CHAUMONT-GISTOUX

## Un projet de hangar suscite des inquiétudes

Les réseaux sociaux : un lieu idéal pour communiquer, dénoncer ou se plaindre. À raison ou à tort, à chacun de juger. À Chaumont-Gistoux, le dernier sujet en vogue est un avis d'urbanisme apparu sur la chaussée de Huy à l'entrée de Chaumont en provenance de Walhain, en vue de construire là un hangar de production et de stockage d'une surface de 600mètres carrés, juste en face de Mecanicmotos.

Dans les éléments que l'on trouve sur l'affiche jaune de circonstance, on peut lire « *modification de relief du sol pour favoriser l'accès* ».

Il n'en fallait pas plus pour que naissent des voix s'élèvent chez des riverains. « *Nos craintes ? Les nuisances sonores, avec le trafic de camions pour le chargement et le déchargement alors qu'on craint déjà l'expansion de la sablière.* » Et certains ajoutent : « *Bien entendu et par le pur fruit du hasard, l'avis d'urbanisme apparaît pendant la période de congés d'été et la date limite est le 28 août.* »

Contacté par nos soins, l'échevin de l'Urbanisme, Luc Mertens

(Écolo), précise quelques éléments intéressants. « *Il faut savoir que les demandeurs peuvent introduire leur demande à n'importe quel moment. La législation balise les règles et ce n'est pas l'administration communale qui décide en la matière. Une fois que le dossier arrive au service de l'urbanisme, celui-ci dispose de cinq jours calendrier pour lancer l'enquête publique. Il est de bonne guerre pour certains d'introduire la demande durant l'été. Il faut cependant signaler que la législation suspend la procédure entre le 15 juillet et le 15 août.* »

Selon certains éléments reçus, c'est le traiteur Grégoire, de Court-Saint-Étienne, qui sollicite la demande sur un terrain actuellement utilisé comme terre agricole mais qui, n'en déplaie aux riverains, est destiné à l'avenir à un usage commercial. « *Ce qui ne veut certainement pas dire que l'on acceptera tout et n'importe quoi* », précise Luc Mertens qui rappelle aussi que le collège communal devra rendre un avis une fois toutes les informations reçues (et donc les plaintes des riverains et autres contestataires, mais aussi les éventuelles remarques positives). ■ **I.S.**